



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°16

JANVIER 2014

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

*et son équipe vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année*



Le mot de Monsieur le maire

*Extraits du discours prononcé le 10 janvier lors de la cérémonie des vœux
Le discours complet est en ligne sur le site de la commune*

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue dans la salle René AUTRAN qui d'année en année me paraît plus petite. Je vous remercie pour votre présence nombreuse qui témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de votre commune.

Mon propos cette année sera un peu particulier puisqu'il est le dernier de la mandature. J'ai tout d'abord une pensée pour celles et ceux qui souffrent ou sont dans la peine, ainsi que pour celles et ceux qui nous ont quittés. Je pense particulièrement à un élu absent touché par le deuil. Celles et ceux qui sont dans la difficulté.

Je vais commencer une liste de remerciements qui, je le crains, ne sera pas exhaustive tant le nombre de personnes qui m'auront aidé et entouré au cours de ce mandat est important.

M'adressant aux élus du conseil municipal qui m'ont accompagné au cours de ce mandat, certains, depuis le début d'autres, nous ont rejoints en route.

Aux élus de 2008, je vous dis combien j'ai eu plaisir à travailler avec vous depuis le début de cette aventure. Nous avons traversé des moments très difficiles. Je vous remercie de m'avoir aidé à maintenir le cap face à l'adversité.

Aux élus de 2011, sachez que j'ai également apprécié de travailler avec vous. Vous avez su rapidement intégrer l'équipe en place et apporter vos compétences et votre investissement au service de notre commune.

À toutes et à tous, je voudrais vous dire combien, au-delà des difficultés que nous avons surmontées ensemble, vous pouvez être fiers du travail accompli au cours de ce mandat. Tout n'est pas fait et tout n'est pas parfait, mais nous avons construit et cela est assurément plus difficile que détruire. Nous avons travaillé sans relâche à l'aménagement et au développement de La Roquebrussanne et cela se voit.

J'espère que vous garderez un excellent souvenir de cet engagement citoyen. En tant que maire je vous remercie de m'avoir aidé, soutenu et parfois... supporté.

M'adressant à mes collègues maires, je vous remercie pour la bonne entente qui s'est instaurée entre nous.

Je tenais à vous dire qu'au-delà de quelques désaccords, j'ai le sentiment que nous avons bien travaillé ensemble. Merci pour l'attribution des fonds de concours qui nous ont été bien utiles pour construire un équipement d'intérêt communautaire.

Ensuite, je voudrais remercier tout le personnel communal individuellement : administratif, technique, écoles, médiathèque, bureau des associations, moulin à huile, CCAS et la police municipale pour son travail, et sa disponibilité. Rien n'est facile quand on le vit de l'intérieur de la mairie. Vous toutes et tous savez de quoi je parle. Viennent ensuite toutes les associations présentes sur La Roquebrussanne. Je vous remercie pour votre travail bénévole et désintéressé au service des habitants de la commune. En ces temps où l'individualisme semble prendre le pas, vous démontrez que des bonnes volontés existent encore.

Je remercie les membres du CCAS pour leurs actions sociales indispensables tout au long du mandat afin d'aider et maintenir le lien social avec les plus fragiles, les plus démunis. Je remercie les membres bénévoles du CCFF. Je sais l'importance de vos patrouilles pendant la période estivale pour la protection de notre patrimoine naturel exceptionnel.

Je remercie aussi les directrices et les professeurs des écoles élémentaire et maternelle pour la relation constructive que nous avons su créer ensemble.

Je remercie les autorités religieuses pour les bonnes relations que nous avons su nouer mutuellement.

Je remercie les autorités civiles et militaires. Je pense notamment aux pompiers de Garéoult à travers son chef de centre pour leurs interventions toujours rapides à toute heure, à l'UIISC7 pour leur aide dans la réfection des pistes DFCI, la gendarmerie de La Roquebrussanne et son commandant pour leur travail de terrain quotidien. Vous faites toutes et tous un travail difficile qui mérite notre reconnaissance.

Je remercie tous les commerçants, artisans et toutes les entreprises avec qui nous avons travaillé, ainsi que notre fermier la SEERC pour la qualité du travail accompli. À ce sujet, je voudrais souligner qu'une fois de plus, notre prélèvement sur la ressource en eau a baissé. Plus de 12 000 m³ n'auront pas été gaspillés cette année. Le rendement à 88 % de notre réseau est exceptionnel.



Je remercie le conseil général du Var et le conseil régional PACA pour leur soutien financier sans lequel nous n'aurions pas pu réaliser tous nos projets, ainsi que tous les syndicats intercommunaux.

Enfin, en forme de clin d'œil, je remercie les bénévoles ainsi que les enfants des écoles élémentaire et maternelle qui, cette année encore, ont décoré notre village, contribuant ainsi à la magie de Noël.

L'année qui vient de s'écouler a été, comme les précédentes, riche en activités. Je félicite la nouvelle équipe du COF qui a animé le village avec de nombreuses manifestations. La grande première des jeux aquatiques au mois d'août a connu un franc succès. Nous avons eu la chance de voir le tour de France traverser notre commune. D'autres manifestations ont eu lieu tout au long de l'année et notamment des conférences de très grande qualité à la médiathèque et des expositions au moulin à huile. J'adresse mes félicitations aux personnes en charge de ces services.

Commençons comme il en est maintenant coutume par les finances. Ces dernières se portent bien, merci pour elles. Cette année, nous aurons encore massivement investi. Le montant s'élève à environ 800K€.

Les réalisations

- Acquisition de la parcelle de terrain nécessaire à l'extension du cimetière.
- Création d'un mini-stade pour l'école primaire.
- Réfection des façades arrière et avant de la mairie qui en avaient bien besoin.
- Acquisition de l'immeuble mitoyen avec la mairie afin de pouvoir, dans le futur, mettre cette dernière aux normes d'accessibilité, créer des bureaux pour le personnel communal, les élus et offrir un véritable accueil de qualité aux administrés.
- Acquisition du véhicule porteur d'eau pour le CCFF et d'un véhicule pour la Police Municipale.
- Acquisition d'une saleuse de grande capacité pour déneiger plus rapidement et plus efficacement les chemins communaux.
- Acquisition d'un mini-tracteur pour la tonte, l'entretien du stade synthétique et en cas de besoin pour déneiger les petites rues du village difficiles d'accès.
- Les études pour le réseau pluvial sont terminées. Déjà quelques travaux de débroussaillage et de curage ont permis d'améliorer la situation. Nous avons lancé le dossier loi sur l'eau qui est à l'instruction. Cette dernière devrait durer environ 8 mois. Ensuite, nous pourrons commencer les travaux par tranches en partant de l'aval vers l'amont. Travaux longs et coûteux qui devront s'étaler sur plusieurs exercices.

Enfin,

- Remplacement des 26 derniers branchements en plomb de la commune. Nous avons un an d'avance avec la réglementation qui rend obligatoire la suppression des branchements en plomb au 1^{er} janvier 2015.
- Réfection des pistes DFCI (Carrière du Pas de la Nible et chemin des Baumes)
- Modification du PLU pour l'adapter aux nouvelles réglementations du code de l'urbanisme

Quelques projets ont pris du retard :

- Le projet de dissimulation des réseaux au début de la rue G. Clémenceau, suite à une nouvelle réglementation imposant un diagnostic pour l'amiante. Ce dernier est terminé et les travaux sont planifiés par le SYMIELEC pour le premier trimestre de cette année.
- Celui de création d'un 3^e court de tennis à cause de difficultés côté vendeur dans la cession du terrain.
- Enfin celui de la réfection des toilettes dans la cour des anciennes écoles

Ces deux derniers projets devraient pouvoir se réaliser aussi en 2014.

Les travaux

- Creusement du bassin de rétention
 - Création d'une plateforme servant de parking pour les tennis et d'un cheminement vers le stade pour sécuriser la sortie de ce parking.
 - Réfection du trottoir sur le RD64 à la sortie du village afin d'offrir un passage sécurisé aux piétons (notamment les enfants), se rendant à la salle René Autran.
 - Création de passages piétons sur la RD5 afin de sécuriser la traversée de la route aux habitants résidant de l'autre côté du village.
 - Création d'une piste cyclable à la sortie du village sur la RD5 pour se rendre en toute sécurité au futur terrain de BMX
 - Mise en place de radars pédagogiques à chaque entrée du village pour inciter les automobilistes à la prudence.
- Et puis comme toutes les années, réfection d'une partie des chemins communaux en enrobés



Je voudrais rapidement évoquer deux projets :

- Le parcours de BMX : ce projet est à l'initiative des services techniques communaux et réalisé par leurs soins. Certes, il n'est pas encore terminé mais déjà des adeptes ont pu tester quelques bosses et s'en disent enchantés. Ce parcours est exclusivement réservé aux vélos.
- Le concours de village fleuri : nous avons participé pour la deuxième année au concours des villages fleuris et nous avons obtenu le 2^e prix en 2013. Le travail accompli a été si important que nous sommes nominés auprès du Conseil Régional pour avoir le panneau village fleuri avec une fleur. Ce sera une première étape avant d'autres fleurs.

Ces deux projets, nous les devons aux services techniques. Je profite de l'occasion pour les féliciter.

Zone Agricole Protégée / Point sur l'intercommunalité / PNR (voir discours sur le site de la commune).

Nous sommes réunis cette année pour la sixième fois et nous sommes la sixième commune du canton à présenter ses vœux. Cette coïncidence m'a interpellé et j'ai recherché la signification ou les significations du chiffre 6 en numérologie.

Le 6 est le symbole de la beauté, l'harmonie, la perfection, la famille, l'amour, la responsabilité. Ça fait 6 et ce chiffre me convient bien.

Et si je plaçais ces vœux 2014 sous la symbolique du 6 ?

- Je souhaite que notre action collective nous permette de préserver la beauté de notre cadre de vie
- Je souhaite que nous vivions en harmonie avec nous-mêmes, les autres et notre environnement
- Je souhaite que nous tendions vers la perfection dans nos actes afin qu'ils aient du sens et qu'ils soient porteurs de vraies valeurs
- Je souhaite que la famille reste le centre de la cellule de base.
- Je souhaite que l'amour rayonne autour de nous et nous rende à toutes et à tous la vie plus douce
- Enfin, je souhaite que collectivement, nous fassions preuve de responsabilité vis-à-vis des enjeux qui nous attendent et que nous devrions relever.

Mes chers amis et concitoyens, ce sont les vœux que je formule pour 2014.

À cela je n'oublie pas de souhaiter à chacun d'entre vous une excellente santé sans laquelle rien de ce qui vient d'être dit, ne pourra s'accomplir !

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

➔ Discours intégral sur : www.laroquebrussanne.fr/

Infos Mairie

➔ Téléphones utiles :

- Mairie : 04 94 37 00 90
- M. Jérôme Brière (*Chef de police*) - wBureau : 04 94 04 85 01
- Horaires des Cars du Conseil général
- Groupement Lignes du Var BLANC : 09 94 28 93 28
- Informations sur le Réseau Départemental : www.transports.var.fr
- Gare Routière de Toulon : 04 94 24 60 00

➔ Téléphone urgence :

Téléphone en cas d'urgence (le week-end uniquement) des élus de permanence de La Roquebrussanne : 06 74 95 47 91

➔ Site internet : www.laroquebrussanne.fr

"Lou Pichoun Roquier"
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication : **Monsieur le Maire**
Rédacteur en chef : **Marinette NANO**
Conception : **Studio CARGO** - La Roquebrussanne
Dépôt légal en cours - Tirage : 1100 exemplaires
*Les articles et photos des associations sont rédigés
et utilisés sous leur seule responsabilité.*

 **IMPRIM'VERT**[®]

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

➔ Taxis :

La société Taxi du Var : 06 63 37 85 37
Les Taxis Jean-Michel : 06 28 75 92 61.



Sanglier Alain
Adjoint aux travaux



Les travaux du dernier trimestre 2013

Bonjour à tous. Comme vous avez pu vous en rendre compte en fin d'année, de nombreux travaux ont été entrepris :

- Pose de radars pédagogiques chemin du Portail et sur la RD 64 au carrefour avec le chemin des Molières.
- Création de 3 passages protégés et largement signalés par des panneaux et diodes lumineuses sur la RD 5.
- Création d'un cheminement protégé sur la RD 5 dans le prolongement de l'avenue du portail pour accéder au parcours vélos BMX à l'emplacement de l'ancien terrain de football.
- Création de 2 plateaux ralentisseurs et d'une zone 30 km/h chemin de la Daumasse.
- Réfection des trottoirs en bordure de la RD 64 entre le chemin des Molières et le chemin du Pical.
- Réfection du revêtement en béton bitumineux du chemin des Rouvières au droit du carrefour avec le chemin de la Miquelette.
- Réfection du revêtement en béton bitumineux du chemin du Haut-des-Molières



D'une façon générale, dans toute la commune : amélioration de la signalisation verticale par ajout de panneaux et remplacement de la signalisation obsolète.

Tous les travaux cités ci-dessus ont été entrepris dans le but de sécuriser au mieux les usagers qu'ils soient piétons, automobilistes, motards ou cyclistes.

De gros travaux de terrassement ont été réalisés chemin des Molières, au carrefour avec le chemin du Pical.

Il s'agit principalement de l'approfondissement du bassin de rétention dont nous avons augmenté la capacité de stockage de 800 m³ portant celle-ci à plus de 3000 m³. Ceci nous permet d'envisager plus sereinement les fortes précipitations. Cette opération s'inscrit dans le vaste programme d'aménagement de ce bassin-versant. C'est le premier pas des travaux de captage des eaux de ruissellement qui vont être entrepris suite aux études en cours.

Un chemin de liaison entre le parking du terrain multisports et des tennis, sous la forme d'une voirie provisoire, a été réalisé en même temps que l'agrandissement des parkings.

Je souhaite que ces travaux aient répondu à l'attente du plus grand nombre de Roquiers. En ce début d'année 2014, je tenais à vous présenter mes vœux les plus sincères de santé de bonheur et de réussite, tant sur le plan professionnel que familial.



➤ Le contrat de rivière Caramy-Issole en cours d'élaboration pour une meilleure gestion de l'eau

La communauté de communes du Val d'Issole participe à un vaste projet de protection et de valorisation de l'Eau. Pour cela, elle met en œuvre un contrat de Rivière en partenariat avec le Comté de Provence et les communes de Cabasse, Besse et Flassans.

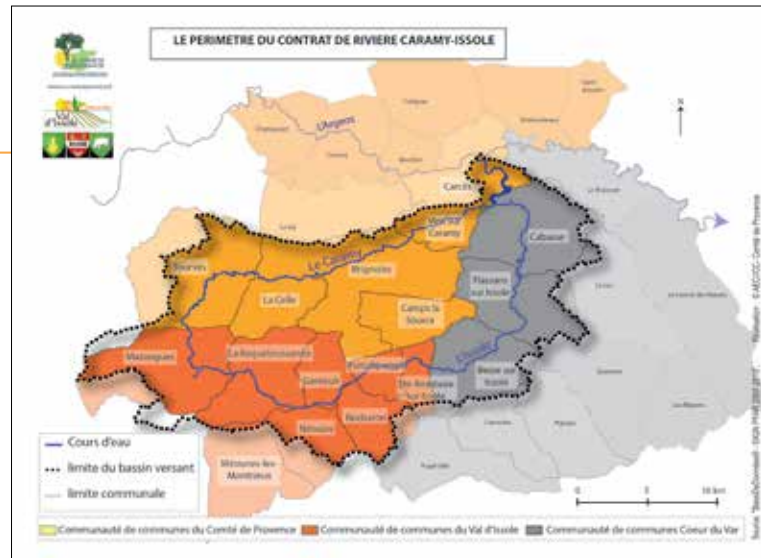
Il s'agit d'un outil financier et opérationnel élaboré avec l'ensemble des acteurs de l'eau (Conseil Régional, Conseil Général, services de l'État, Agence de l'Eau, agriculteurs, pêcheurs, riverains...) qui nous permet de mener des actions à l'échelle du bassin-versant comme l'entretien de cours d'eau, des actions de valorisation des bords de rivière, des mesures de réduction des ruissellements, des travaux pour l'amélioration de la qualité de l'eau, etc.

Quelques chiffres du bassin-versant du Caramy et de l'Issole :

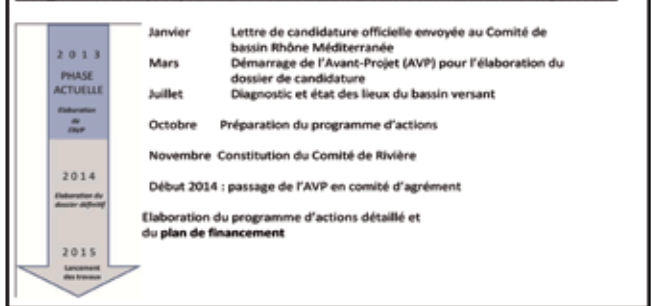
- 17 communes et 56 300 habitants (chiffres de l'INSEE de 2009)
- 467 km² de superficie
- 88 km de linéaire de cours d'eau (44 km Caramy + 44 km Issole)
- 20 prélèvements pour l'alimentation en eau potable
- 3 masses d'eau souterraines
- 15 stations d'épuration

Pour plus d'informations, aller sur :

www.cc-comtedeprovence.fr/environnement/le-contrat-riviere/



Les grandes étapes pour l'élaboration du Contrat Rivière Caramy-Issole :



➤ Familles rurales: de nouveaux locaux

Dans des locaux plus fonctionnels, l'association "Familles Rurales" poursuit ses activités au service des familles.

En plus de son programme actuel, elle favorise plus particulièrement :

- L'accompagnement à la scolarité (du CP à la terminale) des enfants du canton
- L'alphabétisation et la conversation française pour les adultes
- Les animations "loisirs jeune public" pour les enfants du canton (en primaire)

Perspectives 2014 : - Gym-Mémoire - Café des aidants

Pour plus d'informations : 04 94 04 86 65 - 10 Boulevard de la Libération - 83136 Garéoult - famillerurale@wanadoo.fr



➤ Du nouveau au Jas d'Agnis

Les travaux de réhabilitation se poursuivent au Jas d'Agnis. Depuis quelques années, la mairie a entrepris la rénovation de ce patrimoine architectural ancien situé au cœur d'un site exceptionnel en forêt communale de LA ROQUEBRUSSANNE. La réfection des toitures est une priorité pour éviter que ces vieilles pierres ne finissent en tas de ruines au fil du temps.

C'est ainsi, qu'il y a 3 ans, le toit du cabanon du Jas d'Agnis avait été entièrement refait par le SIVU de LA LOUBE, puis, dans le cadre d'un chantier de jeunes, des toilettes sèches avaient été installées sous l'appentis attenant.

Cet automne, la toiture de l'appentis lui-même, qui s'était effondrée il y a quelques années, a été entièrement refaite à neuf. En tuiles romaines, bien entendu, pour conserver le caractère architectural et préserver la beauté du lieu.

Les travaux de réfection ont été confiés à un jeune artisan maçon de la commune, M. Benjamin LESOU qui s'est magnifiquement acquitté de la tâche.

Un grand bravo à lui, ainsi qu'à toute l'équipe des services techniques qui s'est ensuite mobilisée pour donner un grand coup de nettoyage et de blanchiment au cabanon et à ces abords immédiats.

Il appartient à chacun maintenant de respecter les lieux et de faire en sorte qu'ils restent propres. À cette occasion, nous rappelons que l'accès au cabanon communal du Jas d'Agnis est toujours possible aux chasseurs ou randonneurs qui en font la demande. Pour cela, il suffit de s'inscrire en mairie.



Denis CAREL Conseiller municipal



► Élections municipales et communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014

Voter : un geste citoyen

► Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Vous allez également élire vos conseillers communautaires. Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire la Communauté de Communes du Val d'Issole (CCVI). Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

► Qui peut voter lors des élections municipales et communautaires ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter**, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

► Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile.

Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

► Comment les conseillers municipaux et communautaires sont-ils élus ?

Le mode de scrutin change dans votre commune : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, **vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé**. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. **Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.**

En même temps vous élirez pour la première fois un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous votez en prenant un bulletin de vote sur lequel figurent ces deux listes que vous ne pouvez pas modifier.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

► Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate
4. Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
5. Élection des conseillers communautaires

Pour plus d'informations :

http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique_Elections

► Parrainer un jeune dans sa recherche d'emploi, un geste utile!

La Mission Locale Ouest Haut Var recherche des personnes bénévoles pour renforcer son réseau de parrainage.

Qu'il soit actif ou jeune retraité, le parrain s'implique bénévolement auprès d'un jeune volontaire en l'accompagnant sur le chemin de l'emploi.

Le parrain fait bénéficier de sa connaissance d'un secteur d'activité, du marché de travail, des entreprises locales, des attentes des recruteurs. Il apporte des conseils pratiques à la recherche d'emploi (mise en valeur du CV, aide à l'entretien d'embauche, mise en relation avec des entreprises). Le parrain a des capacités d'écoute, de dialogue, de valorisation d'autrui. Il dispose d'un réseau socioprofessionnel actif et d'une disponibilité suffisante pour s'engager dans la durée et établir une relation de confiance avec son "filleul". Pour remplir son rôle, le parrain bénéficie d'un encadrement. De plus, il rencontre régulièrement les autres membres du parrainage, avec lesquels il échange et partage son expérience.

L'intérêt du parrainage, c'est :

► Pour le parrain/la marraine

- S'épanouir dans la relation d'aide
- Conseiller et faire bénéficier de son expérience, transmettre un savoir
- Accomplir un acte citoyen
- Rejoindre un réseau de bénévoles animé par une structure expérimentée

► Pour le filleul

- Acquérir ou retrouver une confiance en soi
 - Se familiariser avec le monde du travail et les attentes des employeurs
 - Recevoir des conseils pratiques adaptés aux réalités économiques
- Vous êtes intéressé par le parrainage et souhaitez vivre cette expérience ? Contactez la Mission Locale, Myriam Deschamps au 06 84 38 42 99





➤ Vol de bois

Lors d'une précédente parution du PICHOUN ROQUIER, nous vous avons informé de la coupe d'affouage réalisée par la mairie en forêt communale d'Agnis.

Il semble que l'opération ait été un vrai succès puisque ce sont environ 70 foyers Roquiers qui ont bénéficié de bois de chauffe au prix très compétitif de 50 € le stère livré à domicile. Sachant aussi que la mairie n'a rien bradé puisqu'elle a perçu pour ce bois, une recette qui se situe dans la moyenne des prix de vente de bois sur pied (22,50 € le m³).

Quant à l'exploitant forestier, M. Frédéric Guillaume, est pleinement satisfait et se tient prêt à renouveler l'opération.

Une preuve s'il en est de l'intérêt économique et écologique de favoriser une filière bois énergie gérée en circuit court à l'échelon local. La valeur ajoutée est ainsi répartie équitablement entre tous les acteurs de la filière. Les produits de la forêt communale bénéficient aux habitants et participent également au maintien de l'emploi local. Tout pourrait ainsi aller dans le meilleur des mondes, si nous n'avions à déplorer une ombre à ce tableau. Le vol de quelques 30 stères de bois sur le site communal de l'ancienne station d'épuration. Explication: à la demande du CCAS, nous avons stocké ce bois afin de pouvoir le distribuer cet hiver, une fois séché, à 4 familles nécessiteuses du village. Les services techniques avaient renforcé clôture et cadenas. Mais le site étant isolé, rien de plus facile que de contourner les protections.

Il est impossible de savoir par qui ce vol a été commis. Mais si par hasard, quelqu'un lit ces lignes et se reconnaît, qu'il sache qu'à cause de ce vol, 4 familles Roquières en difficulté devront cet hiver subvenir elles-mêmes à leurs besoins de chauffage.

Denis CAREL Conseiller municipal

➤ Du nouveau au VIVAL

Michel et Vanessa vous accueillent du mardi au samedi dans leur supérette de 7h45 à 12h30, de 16h00 à 19h30 ainsi que le dimanche de 8h00 à 12h30. Le samedi et le dimanche ils vous proposent des poulets cuits à la broche.

En ce début d'année une baisse significative sur beaucoup de produits de base. N'hésitez pas d'aller le constater. Le meilleur accueil vous sera réservé.



➤ Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Personnes à mobilité réduite

L'agent social du C.C.A.S. se déplace sur rendez-vous, les lundis et jeudis après-midi au domicile des personnes à mobilité réduite.

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter le 04.94.86.87.53



Lucie Coublat - Agent social



En 1851 reconstruction d'un pont sur l'Issole : le pont rouge



Le "pont rouge" est celui que nous empruntons à pied pour aller vers le cimetière, la station-service. La commune vient d'y poser des grilles en remplacement d'un vilain grillage. Ce pont existait depuis très longtemps en ce lieu mais avait été détruit par une crue: il fallait alors passer à gué.

D'où vient ce nom "pont rouge"? plusieurs hypothèses proposées mais encore aucune certitude, nous persévérons dans nos recherches.

Voici ce que nous avons trouvé aux archives départementales:

Le 4 mai 1851

le maire M. Béguin propose "l'adjudication au rabais de la reconstruction du pont sur le torrent d'Issole au point dit la Palanque ou pont rouge... poursuites et diligence de M. Raynaud Jean Auguste père et Reymonenq François Joseph propriétaires de ce lieu agissant en la qualité de syndics... en vertu d'une délibération du 11 novembre 1849 prise par les possédants biens aux divers quartiers fréquentés par le passage au gué sur lequel doit être établi ce pont et approuvé de M. le Préfet"

- "Ensuite des publications faites à son de trompe, lecture des devis et cahier de charges ont été faites à haute et intelligible voix, après quoi il a été procédé, par messieurs les syndics à l'adjudication du pont susmentionné sous la mise en adjudication..."
- Pendant la durée du 1er feu le sieur Riquier Pierre maçon de résidence en cette commune a réduit la mise à prix au chiffre de 1500 francs
- Le sieur Roux Joseph, entrepreneur de route domicilié à la Craux d'Hières l'a immédiatement descendue à 1450 francs
- La 3^e offre faite par le sieur Riquier a été de 1400 francs
- Et par un 4^e rabais le dit sieur Roux a réduit le prix des travaux dont il s'agit à la somme de 1375 francs
- Cette dernière offre n'ayant reçu aucun rabais avant l'extinction du 3^e feu... le sieur Roux Joseph, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction et remblais du pont du gué de la Palanque ou pont rouge..."

C'est un très beau pont en pierre à 2 arches, sa mise en valeur doit être continuée. Nous allons sans doute poser là notre 6^e plaque.

L'association la RSR (la Roque Se Raconte) expose ses recherches dans la salle de l'ancien moulin à huile pendant le premier trimestre 2014 et vous convie à venir les découvrir.

Ouverture: Mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - le samedi de 9h00 à 12h00.

L'association RSR



Médiathèque : une année riche et bien remplie

Tout d'abord, meilleurs vœux à vous tous.

Bilan 2013 de la médiathèque : Ce fut comme nous vous le disions en titre, une année riche et bien remplie. Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver en 2014 pour de nouvelles aventures et lectures!

Nombre d'heures d'ouverture au public: 847 heures

Fréquentation du public aux heures d'ouverture: 5766 personnes.

Nombre de scolaires: 117 classes (2808 élèves).

Soit un total de 8574 personnes accueillies.

Nombre de prêts effectués: 14195

Nombre de documents achetés et traités: 463

- 196 documents adultes
- 228 documents enfants
- 39 DVD

Nombre de dons intégrés: 558

- 364 documents adultes
- 194 documents enfants

Soit au total 1021 nouveaux documents intégrés au fonds de la médiathèque en 2013.

Animations ponctuelles organisées par la médiathèque en 2013

- 3 concerts
- 2 expositions
- 3 sessions de philosophie foraine
- 1 apéritif lecture
- 4 conférences
- 2 rencontres avec des auteurs
- 1 conte pour enfants

Animations récurrentes organisées par la médiathèque

- 14 sessions de Jeux de plateau (dont 2 nocturnes)
- 33 séances de Lire et faire lire (heure du conte)

517 personnes ont participé aux animations ponctuelles.

142 enfants ont participé aux sessions de Jeux de plateau.

250 enfants et adultes handicapés ont profité de l'heure du conte.

L'équipe de la médiathèque.



Festivités communales

Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités

➡ Concerts de l'Avent

Deux concerts de l'Avent, offerts par la municipalité, vous ont été proposés en l'église Saint Sauveur.

Le 15 décembre, c'est la chorale le **Cœur Bastidan** de La Roquebrussanne qui s'est produite avec ses chants traditionnels et contemporains, puis la chorale les Voix du soleil de Cogolin avec des chants plus Gospels.

Le 22 décembre, le groupe corse **Inseme**, très connu dans notre région, nous a présenté son répertoire revu pour les dix ans de sa formation.

Ces deux concerts ont conquis pleinement les nombreux spectateurs.



➔ Commémoration du 11 novembre 1918

Cette date, qui marque la fin de la première guerre mondiale, est avant tout symbolique. Nous avons formé notre cortège à l'heure où les armes se sont tues.

Nos porte-drapeaux ouvraient la marche suivie des autorités de corps d'armée et de sécurité civile, de l'UIISC7 de Brignoles, des pompiers et JSP de Garéoult, de la Marine Nationale, de la Gendarmerie du Canton, des représentants des anciens combattants, du Souvenir Français, des représentants du corps enseignant et des enfants des écoles, de M. Michel Gros, maire de La Roquebrussanne, accompagné des conseillers municipaux et des habitants de la commune.



Le cortège a fait une halte place Bagarry pour y déposer une gerbe à la mémoire des résistants et des déportés. Puis une minute de silence fut observée.

Le cortège s'est dirigé vers le cimetière où les porte-drapeaux et les autorités militaires ont formé une garde d'honneur de part et d'autre du monument aux morts. Deux écolières ont lu des lettres écrites en 1915 par André Fribourg. Monsieur le Maire nous a donné lecture du message de M. Jean-Yves Le Drian Ministre de la Défense.

Deux gerbes furent déposées par :

- Monsieur Gérard Pompey représentant le Souvenir Français.
- Monsieur le Maire pour la commune.

Une minute de silence fut observée suivie de la Marseillaise entonnée par les enfants des écoles encadrée par M^{me} la Directrice.

Le cortège s'est reformé. Après avoir salué les drapeaux et les autorités, M. le Maire a invité tous les participants à un vin d'honneur en mairie.



Tous nos remerciements et félicitations pour votre participation importante.

Lettre de Poilus

Voilà près d'un mois que je ne me suis ni déshabillé, ni déchaussé; je me suis lavé deux fois: dans une fontaine et dans un ruisseau près d'un cheval mort; je n'ai jamais approché un matelas; j'ai passé toutes mes nuits sur la terre. On dort un quart d'heure de temps en temps. On dort debout, à genoux, assis, accroupis et même couchés. On dort le jour ou la nuit, à midi ou le soir. On dort sur les chemins, dans les taillis, dans les tranchées, dans les arbres, dans la boue. On dort même sous la fusillade. Le silence seul nous réveille.

Le correspondant défense – Délégué à la sécurité - Yves Martin

➔ Le repas des aînés 2013

Pas moins de 165 de nos aînés se sont retrouvés en la salle René-Autran afin de déguster un délicieux repas offert par la mairie et le CCAS.

Les plus courageux ont pu se dégourdir les jambes en faisant quelques pas de danse.

Les menus, numérotés, ont donné droit aux plus chanceux de remporter des coffrets garnis offerts par nos taxis roquiers et des bouteilles de vin venant de nos domaines et de la coopérative La Roquièrre.

Nous remercions les généreux donateurs et nous vous disons à l'année prochaine.



Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités



➔ Noël ne serait pas Noël sans décorations !

Cette année encore, l'équipe de bénévoles qui œuvre à la décoration de notre village a mis la barre un peu plus haute. Comme vous avez pu le constater, la place de la Loube a changé de décor.

Le train a fait place à un traîneau tiré par deux rennes. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Lucien Godeffroy qui a mis tout son savoir professionnel à la découpe de cette décoration.

C'est dans une bonne humeur et une ambiance chaleureuse que toutes les mains des bénévoles ont préparé les différents personnages (réalisés uniquement avec de la récupération) sous l'œil expert de Bernadette et Charly, la rénovation de la cheminée et la mise en peinture des petits sujets disposés çà et là ainsi que celle du traîneau (merci Nadine, Lety, Myriam et Marci).

Nous n'allons pas faire l'inventaire de qui a fait quoi. Toujours est-il que sans l'aide des personnes citées ci-dessus, sans oublier bien sûr Mado, Gégé, Colette, Josyane, Valérie, Yves, Marcel, Reine, notre village n'aurait pas cet air festif pour Noël.

Nos remerciements vont également aux enfants des écoles ayant eux aussi participé à la mise en peinture des décorations pour les sapins ainsi que les dessins sur les fanions. Merci au personnel enseignant, aux Atsems (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et à l'équipe des services techniques.

Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités



➔ Le Chœur Bastidan

Le Chœur Bastidan a clôturé ses concerts de l'Avent à La Roquebrussanne, le dimanche 15 décembre en l'église Saint Sauveur en compagnie de la chorale "Les Voix du Soleil" de Grimaud, dirigée par Nathalie Ballarini.

Cette chorale a interprété avec beaucoup d'entrain, de gaieté et de générosité, un répertoire de chants gospel, empreints de paix, d'amour et de fraternité. De notre côté, nous avons interprété des chants sacrés tant grégoriens que plus contemporains ainsi que des chants de Noël populaires.

De plus, nous avons eu le grand plaisir de chanter dans une église chauffée et comble. Nous tenons à vous remercier tous de votre présence chaleureuse. Ce fut pour nous tous, et nous l'espérons pour vous aussi, un moment inoubliable.

Ensuite, la municipalité et le Chœur Bastidan ont offert à tous un apéritif très convivial, servi à la salle René Autran, où chacun a pu continuer ce moment de partage en toute amitié.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne et belle année 2014 et vous donnons rendez-vous le 22 juin 2014 à l'occasion de notre prochain concert.



➔ Comité des Fêtes

Nouveau à La Roque

- **Alain JOURMEL** - Guitariste - Auto-entrepreneur
Donne des cours de guitare et de basse - Débutant ou confirmé
18 €/Heure - Téléphone : 06 03 22 66 17
- **ACQUATECH**
Chauffage . Plomberie . ventilation . arrosage
16 avenue Georges Clémenceau
Téléphone : 06 19 69 53 90. site Internet : www.acquatech.fr



Nouveau record pour le Car-lutte

Le club de lutte Roquier, devenu un " gros club " confirme son rôle de premier plan au sein de la Région PACA, où il figure à la deuxième place, dépassant, pour la première fois, le cap des 80 licenciés !

Bien parti pour la saison 2013-2014

C'est officiel ! Le chiffre des 80 adhérents atteint pour la première fois en 2011, vient d'être dépassé, par le club de lutte Roquier qui vient d'inscrire, sur Internet, son 81^e licencié FFL. Pour la saison 2013-2014 et sans tenir compte d'autres adhérents, qui vont encore augmenter ce chiffre d'ici la fin de la saison au nombre des licenciés, le CAR-Lutte est le 2^e club de lutte de la Région PACA, derrière le Stade Laurentin de St.-Laurent-du-Var. et devant le club voisin et ami du CSM Seynois. À noter, que la nouvelle section de défense féminine rencontre un franc succès.

Le président René Autran passe le témoin à Jean-Luc Angelini.

Il y a déjà pas mal de temps que le Président souhaitait passer la main. Cela est aujourd'hui chose faite. À l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, du CAR, qui s'est tenue au mois de novembre dernier, un nouveau Conseil d'administration a été élu et à cette occasion, la trésorière, Catherine Vanel a également souhaité se retirer.

À l'issue des élections, le nouveau bureau se présente comme suit :

Président : **Jean-Luc Angelini**

Directeur Sportif : **Jean-François Angelini**

Secrétaire : **Nathalie Antompaoli**

Trésorier : **Denis Antompaoli**

La coupe de Noël pour clôturer l'année 2013

Cette rencontre amicale entre les deux clubs voisins du CAR et du CSM Seynois ne pouvait pas mieux clôturer cette première partie de la saison.



Cela s'est passé le 21 décembre et tous les enfants et adolescents ont animé des combats très disputés et dans le meilleur esprit sportif, entre adversaires mais néanmoins copains !

À l'issue des combats, les nombreux gâteaux confectionnés par les mamans ont permis d'offrir un goûter chaleureux à tout le monde. Une rencontre retour similaire est d'ores et déjà prévue à La Seyne-sur-mer. Ce club notamment été entraîné pendant 20 ans, par René Autran.

Si vous souhaitez mieux connaître la lutte, ou même envisagez, garçons ou filles, de pratiquer ce sport, il vous suffit de nous rendre visite, mercredi après midi ou vendredi après 17h30, salle René Autran. Vous pourrez même monter sur le tapis pour "jouer à la lutte" couverts par l'assurance du club.

N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS VOIR !

René AUTRAN

À noter : René AUTRAN, créateur de la Section Lutte du CAR en 1985 a été élu Président d'honneur. Il ne manquera pas de prodiguer, ses conseils pour aider la nouvelle équipe.

U.S.S.I (Union Sportive des Sources de l'Issole)

Pour la saison 2013-2014, une nouvelle équipe de séniors a vu le jour, composée en majorité de jeunes Roquiers.

Les entraînements se déroulent les mardis et jeudis de 19h00 à 21h00 au stade Matraglia à Garéoult.

Actuellement l'équipe se positionne en première partie du tableau avec 5 victoires, 1 nul et 3 défaites. L'objectif du maintien devrait être assuré rapidement.

Les joueurs et les dirigeants remercient tout particulièrement, Patricia et Alain de l'Auberge de la Loube à la Roquebrussanne ainsi que M^{me} Marie-Paule Scalisi et M. Incarnato de l'entreprise Erso pour leurs aides financières en début de saison. Le staff et les joueurs, vous présentent leurs vœux pour cette nouvelle année.

Prochains matchs à domicile ou nous vous y attendons nombreux pour les encourager :



Dimanche 9 mars 2014 à 15h00: USSI – POURRIERES

Dimanche 30 mars 2014 à 15h00: USSI – BESSE

Dimanche 13 avril 2014 à 15h00: USSI – TARADEAU

Dimanche 4 mai 2014 à 15h00: USSI – LA LONDE

Dimanche 18 mai 2014 à 15h00: USSI – LE VAL



Maternelle

Jeudi 7 Novembre 2013,
Classe de Céline Charvet

↳ L'automne au coin du bois



On ramassait des feuilles dans la forêt (Mathis. C. S). Et aussi, on a trouvé des feuilles marrons (Louna. L).
On a trouvé des feuilles jaunes, et aussi des rouges (Eden). On a trouvé des feuilles vertes (Ryan).

On a ramassé des feuilles dans le soleil! (Louka).

On a trouvé des feuilles oranges (Mathis. C).

On buvait du jus de fruits et du jus de pommes (Louis).

On a ramassé des kakis (Quentin). Ils n'étaient pas mûrs (Youna).

On reviendra en ramasser! (Louise).



On triait les feuilles avec les mêmes couleurs (Eden et Mathis. C).
Par exemple jaune, il faut mettre les feuilles jaunes avec le tas jaune (Youna).
On a trié les vertes (Quentin), les oranges, les marrons et les rouges (Maëlle).
Et puis on a fait du collage! (Tristan).



Classe de MS / GS

Mardi 19 Novembre 2013,
Céline CHARVET

↳ Le moulin à huile

La dernière fois, on est allés regarder les tableaux de Bernard SEVERAC (Mathis. C). Ça s'appelle des cadres (Nino).

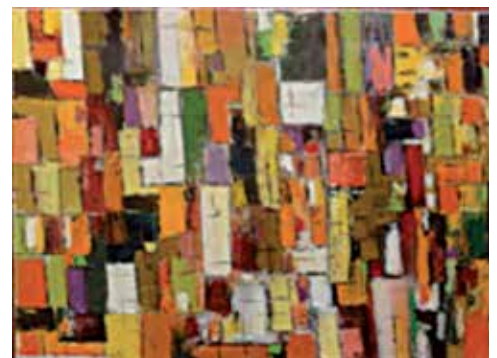


On était au moulin à huile (Mathis. C. S).

Bernard nous a expliqué comment peindre avec une spatule! (Quentin).

Et on l'a fait! On a copié Bernard! (Louise).

On les a faits très jolis! (Quentin). On est des recopieurs (Eden).



Bernard est venu à l'école (Tristan) pour regarder nos tableaux (Louka). Bernard est venu voir nos peintures (Ryan),

Il a regardé les images (Joey), il nous a dit qu'on a fait "du bon boulot"! (Nino).



Il nous a dit de signer notre tableau (Youna). Il va revenir (Eden).

On a pris une photo de nos tableaux avec Bernard parce que c'était très beau! (Ryan).



→ Noël des écoles

C'est dans la cour des anciennes écoles que nos enfants du primaire se sont retrouvés pour y savourer un chocolat chaud avant de nous présenter leurs chants de Noël sur la place de la Loube.

Une foule venue très nombreuse a su les encourager et les applaudir chaleureusement.

Les plus petits (maternelle) se rendaient quant à eux salle René-Autran, préparée par des parents bénévoles, afin d'y accueillir le "Bonhomme à l'habit rouge et blanc" et entonner leur chant de Noël.

Les parents s'étaient déplacés en nombre pour voir leurs progénitures.

C'est par un délicieux goûter offert par la municipalité que se termina cet après-midi récréatif.

La garderie a fêté Noël dans ses murs, avec Papa Noël, goûter et cadeaux.

Merci aux enseignants, aux bénévoles et à la municipalité.

Marinette Nano

Conseillère municipale déléguée aux associations et aux festivités



Entre nous - État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils se sont mariés

Le 10 08 2013	Bocket Anne et Bert Sébastien
Le 10 08 2013	Andres Virginie et Ariso Richard
Le 24 08 2013	Ricard Lucie et Petrigh Thomas
Le 07 09 2013	Loisant Marion et Audibert Cédric
Le 07 09 2013	Hardas Delphine et Bec Laurent

Le 07 09 2013	Guera Angélique et Courtois Mickaël
Le 28 09 2013	Bentafennouchet Julie et Pierrot Sébastien
Le 12 10 2013	Ni Wayan Sukareni et Vanel Alexis
Le 19 10 2013	ZIEGLER Manon et Michel Giacomo

Ils nous ont quittés

Le 05 08 2013	Labarga Carballo Jaine
Le 06 08 2013	Hylaire Raymond
Le 15 08 2013	Caporali France née Lariguet
Le 19 08 2013	Thomas Jean-Michel
Le 22 08 2013	Tartarin Colette née Salle
Le 30 08 2013	Roux Henri
Le 05 10 2013	Boire Geneviève née Vallière

Le 28 11 2013	Giabiconi Paulette née Marchi
Le 01 12 2013	Augier Ginette née Dufoux
Le 15 12 2013	Chiotti Marie née Guisiano
Le 16 12 2013	Luguet Maryse née Dani
Le 02 01 2014	Tixier Guy
Le 14 01 2014	Agus Daniele

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.





Ça s'est passé à La Roquebrussanne



Décorations de Noël



Le marché de Noël



La médiathèque



La Pastorale



Théâtre